

II CAPORAL



Catégorie : **C**

Recrutement

CONCOURS EXTERNE sur épreuves ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V (ou équivalent)

CONCOURS EXTERNE sur épreuves ouvert aux candidats ayant la qualité de SPV, justifiant de **3 ans** au moins d'activité en cette qualité ou en qualité de JSP, de volontaire du service civique assurant des missions de sécurité civile, de SP auxiliaire ou de militaire de la BSPP, du BMPM ou des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile et ayant suivi avec succès la formation initiale de SPV ou une formation équivalente. Ce concours externe est également ouvert aux candidats ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen justifiant d'une qualification jugée équivalente à celle délivrée aux SPV et de **3 ans** d'activité.

Ratio

Le nombre des places offertes au concours du 1° ne peut excéder le nombre des places offertes au concours du 2°.

Concours

Epreuves de pré-admissibilité (1h30, coeff.1)

Pour le concours externe : dictée et deux problèmes mathématiques. Epreuve éliminatoire (moyenne à 10/20) - note éliminatoire si < à 5/20

Pour le concours accès réservé SPV : dictée et questions à réponses ouvertes et courtes portant sur les connaissances SPV du niveau sapeur (thèmes : la lutte contre les incendies, secours à personnes, protection des biens et de l'environnement). Epreuves éliminatoires (moyenne à 12/20).

Admissibilité : épreuves physiques et sportives (coeff.7)

6 épreuves : natation (50 m nage libre), endurance cardio respiratoire (Luc Léger, Coeff. 2), endurance musculaire de la ceinture dorso-abdominale (gainage), endurance musculaire membres supérieurs, souplesse, endurance des membres inférieurs (Killy). Barème fixé par le Ministre de l'Intérieur. Coeff.7 appliqué à la moyenne des notes obtenues sur les 6 épreuves.

Admission : entretien d'une durée totale de 20 min (coeff.4)

Exposé du candidat sur les raisons de sa candidature (5 min max) puis entretien afin d'apprécier sa motivation, sa capacité de réflexion et ses connaissances générales (15 min).

Avancement

Sous réserve de la validation des UV de la formation d'équipier : **Par examen professionnel** ouvert sapeurs ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins **3 ans** de services effectifs dans ce grade (ou équivalent)

Au choix parmi les sapeurs ayant au moins un an d'ancienneté dans le 5^e échelon et comptant au moins 8 ans de services effectifs dans ce grade (ou équivalent)

Examen Pro

Admission (1h30)

Questionnaire à réponses ouvertes et courtes ayant pour but de vérifier les connaissances du candidat (environnement professionnel, déontologie associée, risques naturels et technologiques, différents techniques à mettre en œuvre pour les interventions diverses et secours à personne).



II CAPORAL



Catégorie : **C**

Stage

Les agents ont la qualité de stagiaire pendant 1 an (avec possible prolongation de 1 an). Ils reçoivent une formation d'intégration et de professionnalisation dans une école départementale dès leur recrutement.

Les sapeurs qui avancent au grade de caporal ne sont pas stagiaires.

Titularisation

La titularisation des stagiaires intervient à la fin du stage sous réserve qu'ils aient satisfait à l'ensemble des épreuves de contrôle des connaissances subies durant la FI et au vu du rapport du directeur de l'école et du rapport du chef de service auprès duquel le stage d'application s'est déroulé.

Formation

Equipier
Chef d'équipe

Fonctions les plus élevées

Chef d'équipe (après 2 ans de services effectifs dans le grade)
Equipier
Chef opérateur de salle ops

Rémunération

Ech	IB (IM) 01.01.2024	CUA*
1	368 (367)	1
2	371 (369)	1
3	376 (370)	1
4	387 (373)	1
5	396 (374)	1
6	404 (376)	1
7	416 (377)	2
8	430 (385)	2
9	446 (397)	3
10	461 (409)	3
11	473 (417)	4
12	486 (425)	

* CUA : cadence unique
d'avancement

	Taux (%)
Equipier	6
Opérateur de salle opérationnelle	7,5
Chef d'équipe	8,5
Chef opérateur de salle opérationnelle	10

Rappel : valeur du point d'indice 4.9228€/mois